



## ■ EDITO

### ***Est-on d'emblée bénévole, n'apprend-on pas plutôt à devenir volontaire ?***

Une évidence se manifeste : la bonne volonté ne suffit plus toujours ; la professionnalisation du bénévolat, on en parle ! Un volontariat qui semble se professionnaliser : réalité ?

Pour y répondre, deux niveaux d'analyse semble-t-il : celui du discours et celui des pratiques.

Au niveau des discours, cela correspond à une réalité « la bonne volonté ne suffit plus » est une affirmation répandue dans le monde associatif ; une partie de l'explication tient à la réaction de défense contre une image surannée des bonnes oeuvres faites par les dames patronnesses.

La question du professionnalisme du volontariat renvoie alors à une revendication des associations à la reconnaissance du bénévolat comme une pratique sociale qui se devait d'être reconnue et légitimée : la loi sur le volontariat de 2003 a procédé de ce devoir.

Le second niveau d'analyse est celui des mises en oeuvre par les associations pour définir et « contrôler » le rôle du volontaire comme collaborateur devant remplir sa fonction.

D'où les pratiques de recrutement et donc, de sélection des candidats volontaires, les formations prévues, les pratiques de suivi, l'existence de la charte sur le volontariat, la définition des profils de poste incluant parfois des contraintes déontologiques et de la régularité de l'engagement.

A la vérité ; cette réalité revêt des formes multiples suivant les associations : le rôle du volontaire doit être formellement précisé en fonction de l'activité et de l'organisation dans lesquelles elles sont exercées.

Nous poursuivrons ultérieurement nos réflexions sur le sujet.

**Roland Morel, Président de l'AV**

Si vous avez des commentaires à faire, contactez-nous via notre site [www.volontariat.be](http://www.volontariat.be) ou en envoyant un mail à [coordination@volontariat.be](mailto:coordination@volontariat.be) (ref : INFO Volontariat N°30)

## ACTIVITES DE L'AV

### ***Notre Service Conseil, interrogé sur les frais de déplacement, vous répond:***

#### Remboursement des frais des volontaires

*Cas des frais de mission pour compte de son organisation, le volontaire utilisant sa propre voiture.*

#### Taux kilométrique maximum autorisé

*Ce taux correspond à l'indemnité kilométrique accordée aux fonctionnaires fédéraux pour leurs frais de déplacements utilisant leur propre véhicule.*

*Ce taux est valable un an. Il est indexé chaque année au 1<sup>er</sup> juillet sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.*

*Conclusion : par année calendrier, deux taux sont d'application, un par semestre.*

*Pour le premier semestre 2010 : 0,3026 €/km*

*Pour le second semestre 2010, il sera connu début juillet.*

*Le dépassement de ce taux maximum est possible à condition d'apporter la preuve des frais réellement occasionnés aux volontaires par l'utilisation de son véhicule à des fins de service au profit de l'organisation et du remboursement de ces frais.*

#### Remboursement des frais

- *l'organisation rembourse les frais réels du volontaire dans l'exercice de ses activités, sur base des justificatifs et preuve de paiement.*

*Ses frais de déplacement, en mission, sont remboursés sur base des relevés de ses déplacements et du taux kilométrique adopté par son organisation.*

*Dans ce cas, il n'y a pas de limite kilométrique imposée, pour autant qu'il ne soit pas anormalement élevé.*

- l'organisation rembourse ses frais de volontariat par indemnité forfaitaire journalière.  
Quid pour ses frais de déplacement pour mission ? La loi du 29 mai 2009 autorise le cumul des indemnités forfaitaires avec les frais réels de déplacements de mission à concurrence de 2000 kms par an maximum quel que soit le montant du taux kilométrique adopté tout en ne dépassant pas le taux maximum du semestre concerné.
- Attention !  
En cas de dépassement des 2000 kms indemnisés, le bénéficiaire des indemnités perd sa qualité de volontaire. Les indemnités sont considérées comme revenu imposable.

Le Service Conseil est à votre écoute : [service.conseil@volontariat.be](mailto:service.conseil@volontariat.be)

## Formations AV 2010-----

### COMPTABILITE DES PETITES ASBL

Mercredi 12 mai 2010 de 9h à 12h à Bruxelles

Comment organiser sa comptabilité simplifiée? Règles légales de la gestion journalière, documents comptables à établir en fin d'exercice.

### ASSERTIVITE DES ADULTES

Mercredi 29 septembre 2010 à Bruxelles (heures et contenu disponibles sur notre site cet été)

La formation se déroulera en 3 journées ; les dates pour les 2 journées suivantes seront définies avec les participants le 1<sup>er</sup> jour de la formation.

Renseignements et inscriptions : 02/219.53.70 entre 8h30 et 12h30

## Nouvelle rubrique sur notre site-----

### « Lu pour vous »

Nous avons ouvert sur notre site [www.volontariat.be](http://www.volontariat.be) une nouvelle rubrique, dans laquelle nous vous proposons des livres intéressants, nos lectures du monde associatif.

La critique que nous en faisons s'inspire d'une double préoccupation :

- mieux s'imprégner des réalités de la société et de la vie en société
- favoriser une participation à la vie sociale et culturelle.

Tout récemment, nous avons présenté : "**Nos préférences sous influences**" par Olivier Corneille (professeur à l'UCL Centre pour l'Etude du Comportement Social). (Psychological Sciences Research Institute (IPSY) & Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). Editions Mardaga (février 2010) – Coll Psy individus, groupes, cultures ± 25€.

Vos réactions nous intéressent !

Cliquez ici : <http://www.volontariat.be/a-lire/preferences-sous-influences.html>

**Les demandes des associations qui recherchent des volontaires sont disponibles  
via notre site : [www.volontariat.be](http://www.volontariat.be)**

## QUOI DE NEUF AU SEIN DES ASSOCIATIONS ?

### Activités / évènements-----

#### 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'asbl Compagnons dépanneurs

40 ans plus tard, les Compagnons poursuivent toujours le même but : rénover les logements des personnes démunies pour leur permettre de vivre dans un cadre décent.

Aujourd'hui plus de 200 Compagnons réalisent des travaux de peinture/tapissage, des dépannages en plomberie/électricité, divers bricolages, effectuent des déménagements et fournissent des meubles de première nécessité, dans 8 sections en Belgique.

Pour fêter les 40 ans des Compagnons dépanneurs, l'association a organisé, au Centre Culturel d'Uccle, une soirée/théâtre le mercredi 21 avril 2010 en présence de la Reine Fabiola. Cet évènement a rencontré un grand succès, ce dont nous nous réjouissons.

## Annnonce de la Table Ronde 12 de Bruxelles

**La Table Ronde 12 de Bruxelles** prend l'initiative d'apporter une aide « humaine » aux petites associations à petits moyens ou démunies sur base de propositions à nous soumettre.

« Service – Club » existant depuis 60 ans en Belgique ([www.roundtable.be](http://www.roundtable.be)),

**La Table Ronde** est présente dans tout le pays à travers 97 clubs. Composés de jeunes hommes entre 25 et 40 ans, les clubs attachent tout beaucoup d'importance au volet social de notre activité.

L'équipe en place souhaite proposer de son temps à tout type d'association qui a besoin de main d'œuvre (servir des repas, contribuer au « rafraîchissement d'un local par des petits travaux, accompagner ou simplement donner du temps à des personnes handicapées ou isolées...)

A cet effet, toute petite association intéressée par cette offre peut transmettre l'objet de sa requête à l'adresse mail suivante : [rt12@evcs.be](mailto:rt12@evcs.be)

Et c'est avec plaisir que **la Table Ronde 12 de Bruxelles** prendra contact avec vous à votre convenance par téléphone, email ou en se rencontrant.

---

### 12 mai : Journée internationale de la fibromyalgie

La fibromyalgie touche plus de 2,5 % de la population. Elle nécessite une prise en charge multidisciplinaire et surtout un diagnostic précoce pour que le patient puisse bénéficier des soins adéquats au plus tôt afin de limiter autant que possible la perte de sa qualité de vie. Des mesures sont déjà mises en place mais la reconnaissance des invalidités engendrées par la fibromyalgie reste encore très problématique.

L'enseignement sur la douleur chronique, et notamment la douleur chronique diffuse, doit être intensifié afin que les médecins puissent aiguiller le patient au mieux

#### **Manifestation passive à Namur & Opération Rubans Bleus**

Un **rassemblement** est organisé **devant la gare de Namur**

le mercredi **12 mai** à partir de 11 H

Appel est fait à toute personne intéressée, sensibilisée ou touchée par la fibromyalgie tels les patients et leur entourage, le grand public, le monde politique, le corps médical et paramédical, les membres de forums ainsi que toute autre personne sympathisante à cette cause.

Nous sillonnerons les rues commerçantes de la Ville pour une distribution gratuite de rubans bleus  
Chacun est invité à porter ce ruban en guise de solidarité.

---

#### **Les Petits Riens asbl, La Maison d'Accueil des Petits Riens asbl, Le Centre d'Accueil Social Abbé Froidure asbl et Un toit à soi asbl**

Ont le plaisir de vous inviter, dans le cadre de la fête des voisins  
à partager **un barbecue en toute convivialité**  
vendredi 28 mai 2010 de 12h à 14h  
**drink – barbecue – échanges.**

Afin de vous accueillir au mieux, réservez avant le 25 mai par mail à [info@petitsriens.be](mailto:info@petitsriens.be) ou par fax au 02/534.70.78 à l'attention de François Roland.

---

### **Grande fête du CARIA des adultes « CréaCaria »** *vendredi 4 juin 2010*

Les festivités se déroulent au CARIA le matin et au Théâtre des Tanneurs l'après-midi.  
*Une collation est offerte sur le temps de midi.*

Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans les différents ateliers que nous organisons le matin et/ou pour la présentation des spectacles l'après-midi.

Renseignements et inscriptions: CARIA DES ADULTES - 135 rue Haute - 1000 Bruxelles

Tel-fax : 02/ 513.00.14 - E-mail : [caria135@skynet.be](mailto:caria135@skynet.be)

Votre inscription doit nous parvenir au plus tard le *vendredi 21 mai*.

## Une expérience de volontariat valorisante-----



Anne Moïny, volontaire à « La Ligue Belge de la sclérose en plaques » répond à nos questions :

**AV : Bonjour Anne, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager comme volontaire au sein de « la Ligue belge de la sclérose en plaques » ?**

**AM :** Pendant 15 ans, j'ai fait du volontariat au sein de l'école de mes enfants, notamment au sein de l'Association des parents. Mes enfants sont autonomes aujourd'hui, et j'ai voulu m'engager dans un autre domaine. J'ai été sensibilisée à la Sclérose en plaques car la fille d'une de mes amies d'enfance est touchée par la maladie.

**AV : Quelles démarches avez-vous entreprises pour devenir volontaire ?**

**AM :** Je me suis rendue à l'association pour le volontariat et c'est Bernard Lonfils, Président de « La Ligue belge de la sclérose en plaques », qui m'a reçue. Celui-ci m'a remis une information bien fournie à propos des différentes associations qui recrutaient des volontaires et m'a également parlé d'un groupe de malades au sein de la « Ligue », le groupe « Dynamo » pour lequel il cherchait quelqu'un afin de le redynamiser.

**AV : Comment occupez-vous votre temps à « La Ligue contre la sclérose en plaques » ?**

**AM :** Une réunion a lieu toutes les 6 ou 8 semaines, sous forme d'une « journée-rencontre » autour d'un repas (pour la convivialité !) Mon travail consiste à organiser cette journée, en collaboration avec les assistantes sociales et la secrétaire de la Ligue de Bruxelles.

**AV : Quelle est la situation la plus marquante que vous ayez vécue depuis que vous êtes volontaire à « La Ligue contre la sclérose en plaques » ?**

**AM :** Il n'y a pas de fait marquant en particulier car je suis en place depuis le mois de février de cette année.

Ce qui m'a le plus marquée depuis que je suis arrivée à « La Ligue » c'est le rejet que subissent certaines personnes malades, rejet de leurs amis ou même parfois de la famille. Ce fut le premier sujet abordé lors de la première réunion et cela m'a touchée énormément.

**AV : Qu'est-ce que vous apportez cette expérience sur le plan humain ?**

**AM :** Sur le plan humain, c'est une magnifique expérience de partage et d'écoute que je vis. La création et l'animation d'un réseau solidaire tel que « Dynamo » permet aux membres du groupe de se rapprocher, de créer de nouveaux liens, de partager leurs expériences, de parler de leur maladie et de bien d'autres sujets !

**AV : Que vous apporte cette expérience sur le plan personnel ?**

**AM :** Une belle expérience humaine, la richesse de contacts avec des personnes pleines de dynamisme qui bien souvent font face à la maladie avec beaucoup de dignité, un travail avec une équipe enthousiaste et humaine.

**AV : Comment envisagez-vous votre avenir en tant que volontaire ?**

**AM :** Je l'envisage radieux et long !

J'ai la chance de pouvoir m'assumer financièrement et de disposer de temps, alors je veux continuer à donner mon énergie et mon dynamisme. J'ai besoin de rester active et utile et le volontariat m'apporte beaucoup sur le plan humain.

**AV : Merci beaucoup Anne, d'avoir répondu à nos questions et bonne continuation !**

**Cette expérience permet à Anne d'être active et utile au service d'un groupe de personnes atteintes d'une maladie qui la concerne particulièrement puisqu'elle touche un de ses « proches ». Anne joue un rôle central dans l'animation de groupe de malades et leur permet ainsi de retrouver leur dignité.**

(Propos recueillis par Marion Picard, Coordinatrice de l'AV)

[www.kidonaki.be](http://www.kidonaki.be)

## **Enfin 1 site de vente aux enchères qui soutient les causes et les projets du monde associatif !**

Il fonctionne sur le même principe que « Ebay » : le vendeur vend son bien à un acheteur mais renonce à encaisser le prix de la transaction au profit de l'association partenaire qu'il a préalablement choisie.

**Kidonaki** a été créé pour soutenir les causes et les projets aussi bien des grandes ONG que des petites ASBL. La récolte de fonds n'a de sens que dans une logique de dons pour des projets à subsidier.

Il s'agit également d'un outil de communication non négligeable ; chaque association dispose d'un espace sur lequel elle peut évoquer son histoire, ses résultats et ses valeurs afin de convaincre les « kidonateurs » d'associer leur vente à son projet.

Odile Bury et Xavier Campion, les créateurs de ce site, ont encore d'autres idées dans leur sac dont une billetterie solidaire fonctionnant sur le même principe.

## **« La directive Services », séminaire organisé par PLS, le 11 mai 2010**

Entrée en vigueur en 2006, la Directive Services organise le libre établissement et la libre prestation des services. Si certaines exceptions sont admises, les enjeux sont de taille pour les acteurs de l'économie sociale. Sur le terrain, qu'implique réellement l'entrée en application de la directive ? Quelles marges de manoeuvre pour préserver les activités de l'économie sociale ? Quelle définition pour les services sociaux d'intérêt général ?

Lieu/horaire : à « Amazone », 10 rue du Méridien à 1210 Bruxelles de 9h00 à 12h30

---

## **Une initiative « forte » au SPP : plusieurs offres d'emploi "experts du vécu"**

Au Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des grandes Villes, on recrute 3 experts du vécu néerlandophone et 2 experts de vécu francophone en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée d'une année avec possibilité de prolongement. La date limite pour postuler est le 7 mai 2010.

Pour consulter l'offre d'emploi pour les 3 experts de vécu néerlandophone, [cliquez ici](#).  
Pour consulter l'offre d'emploi pour les 2 experts de vécus francophone, [cliquez ici](#).

---

## **Notre site**-----

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site [www.volontariat.be](http://www.volontariat.be) et à nous faire part de vos suggestions en cliquant sur « contactez-nous ».

*A très bientôt !*

ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT asbl  
Rue Royale, 11 – 1000 Bruxelles  
Tel : 02 219 53 70 – 02 209 06 30 / Fax : 02 219 32 48  
[info@volontariat.be](mailto:info@volontariat.be)  
[www.volontariat.be](http://www.volontariat.be)